



ASSOCIATION POUR LE SOUTIEN ET L'USAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Personne morale constituée en 1986 sous le nom de Association des usagers de la langue française, en vertu de la III^e partie de la Loi sur les compagnies (chap. C-38)

Fondateur et président honoraire : Robert Auclair

DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER OU RÉSIDENTIEL

Le mot « développement » est bien français, mais il est un anglicisme de « development » dans les expressions « développement immobilier » ou « développement résidentiel », tout comme les mots « développer » et « développement » sont des calques de « to develop » et de « develop » en parlant d'un promoteur immobilier.

L'anglais « to develop » veut dire, entre autres, mettre en valeur, aménager, faire valoir, exploiter, en parlant d'un pays, d'une région et de ses ressources. Le substantif anglais « develop » se dit de celui qui se livre à cette activité et le résultat de son action est le « development ».

En français, la division d'un terrain en parcelles en vue de la construction d'habitations est le lotissement du terrain; chacune des parcelles de ce terrain s'appelle lotissement. Celui qui procède à cette opération n'est pas un développeur, mais un lotisseur, appelé aussi promoteur immobilier ou constructeur d'habitations et le résultat de cette opération est un **lotissement**.

Voir :

COLPRON, Gilles. *Le Colpron. Le Dictionnaire des anglicismes*
DAGENAIS, Gérard. *Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada*
DAVIAULT, Pierre. *Langage et Traduction*
DUBUC, Robert. *En français dans le texte*
MENEY, Lionel. *Dictionnaire québécois français*
ROUX, Paul. *Lexique des difficultés de la langue française*
VILLERS, Marie-Éva. *MULTIdictionnaire de la langue*

Juin 2014